

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

[ACCEPTER](#)

RÉDUIRE LES IMPACTS DU NUMÉRIQUE SUR VOTRE ENVIRONNEMENT AVEC L'ADEME

Date de publication : 14/12/2020 - Energie/environnement

Le numérique que l'on peut percevoir comme immatériel, pèse de façon significative sur la planète. 4 % des gaz à effet de serre en sont issus.

La fabrication et le fonctionnement de ces réseaux composés d'ordinateurs, de câbles, d'antennes, de data centers pour stocker et transférer nos informations, ont un coût énergétique important. Mais c'est surtout la fabrication de nos smartphones et de nos ordinateurs qui a le plus d'impact, avec notamment, une consommation d'eau importante et l'utilisation de ressources non renouvelables, comme les métaux rares ou précieux.

Pour réduire ces impacts environnementaux, des actions sont possibles au niveau des utilisateurs : freiner le renouvellement des équipements est le geste le plus efficace. Eviter par exemple de remplacer son smartphone pour un modèle dernier cri, si l'ancien fonctionne encore bien ! Si vous souhaitez vraiment en changer, vous pouvez vous tourner vers des appareils reconditionnés ou disposant de labels environnementaux.

En choisissant des équipements bénéficiant de labels, vous achèterez des appareils plus économes, plus recyclables, re-utilisables ou re-parables, fabriqués sans, ou avec moins de substances dangereuses pour la santé.

> Pour choisir des équipements plus respectueux de l'environnement, vous pouvez consulter [le site de l'ADEME](#).

En France, au moins 50 millions d'appareils sont inutilisés, parfois encore en état de marche, et dorment dans nos tiroirs.

Donner une seconde vie en vue de son reconditionnement ou de son recyclage est un geste utile. Avec près de 80 % de matière pouvant être recyclée, nos vieux téléphones peuvent nous permettre d'économiser des ressources naturelles et d'éviter des émissions de gaz à effet de serre.

L'initiative d'écosystème, [jedonnemontelephone.fr](#) permet gratuitement, de prolonger la durée de vie des anciens modèles en toute sécurité et transparence.

NB. En partenariat avec le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD).

URL source: <https://www.inc-conso.fr/content/reduire-les-impacts-du-numerique-sur-votre-environnement-avec-lademe>